



LE PETIT ROQUEFORTOIS

Magazine municipal de "Ma ville à la campagne"

N°03 AVRIL 2023

le mag

DÉPLOIEMENT
DE LA FIBRE

DOSSIER
SANTÉ

LE MOIS DE LA
NATURE EN IMAGES



ma ville à la campagne

Retrouvez l'actualité roquefortoise sur
www.ville-roquefort-les-pins.fr

■ **INFOS MUNICIPALES**



- 2 | L'Espace Citoyen
- 4 | L'actualité des séniors
- | Grande réussite pour le club d'échecs
- | Les déplacements doux Chemin du Puits
- | Les oliviers et l'huile d'olive roquefortoise bientôt certifiés AOP
- | Un généreux don pour la commune
- | Les Boîtes à livres sont ouvertes !
- 6 | Le déploiement de la fibre optique : le casse-tête des nouveaux poteaux
- 7 | Vers la mise en conformité des adresses postales

■ **LES NOUVEAUX COMMERÇANTS**

- 8 | L'Auberge du Clos des Pins : Le haut de gamme sympathique et détendu
- 9 | L'Épicerie Akoté : le bio en vrac



■ **RETOUR EN IMAGE**

- 10 | Mars : le mois de la Nature

■ **PARTICIPATION CITOYENNE**

- 12 | Vous avez la parole

LES NUMÉROS UTILES

<p>POLICE MUNICIPALE La police municipale est à votre service afin d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Elle est notamment chargée de faire respecter les arrêtés municipaux. Tél. : 04 83 05 00 62 Tél. : 06 23 64 08 62 Tél. : 06 28 30 46 43</p> <p>GENDARMERIE La brigade de gendarmerie de Roquefort-les-Pins se trouve à la sortie de la commune sur la Route Départementale 2085 en direction du Rouret Tél. : 04 93 77 54 55</p> <p>POMPIERS Les sapeurs-pompiers roquefortois assurent la protection des personnes, des biens et de l'environnement. La caserne se trouve au 62 allée du Château de Mougins Tél. : 18 ou 112</p> <p>C.H.U. ANTIBES Tél. : 04 97 24 77 77</p> <p>HÔPITAL POUR ENFANTS Fondation Lenvial Nice Tél. : 04 92 03 03 92</p> <p>POLYCLINIQUE MATERNITÉ Saint-Jean - Cagnes-sur-Mer Tél. : 04 92 13 53 13</p> <p>S.A.M.U. Tél. : 15</p>	<p>CENTRE ANTI-POISON Tél. : 04 91 71 25 25</p> <p>AMBULANCES Tél. : 04 93 42 16 83</p> <p>ASSISTANTE SOCIALE Célia Stachowski Tél. : 04 89 04 35 25</p> <p>AUDIOPROTHÉSISTE D.E. Isabelle Godineau-Allain (Nouvelle Audition) Tél. : 04 92 42 03 93 Tél. : 06 15 91 84 40</p> <p>DENTISTES Martine Daubord-Fournier Tél. : 04 93 09 91 17 Olivier Del Pulito Tél. : 04 93 09 91 17 Patrice Gasser Tél. : 04 93 77 01 05 Pierre Ruchier-Berquet Tél. : 04 93 42 44 75 Pierre-Alexandre Vialle Tél. : 04 93 42 44 75 Iris Alziar Ferracci Tél. : 04 93 70 92 17 Hélène Anquez Tél. : 04 93 70 92 17</p> <p>DIÉTÉTICIENNE Aline Gutfreund Tél. : 06 61 80 19 65 Georges Meozzi (sophrologue) Tél. : 06 29 80 28 70</p>	<p>INFIRMIERS Roger Courin Tél. : 04 93 77 26 63 Tél. : 06 03 96 09 79 Magalie Biben Tél. : 06 15 75 29 43 Elisabeth Merle-Ferraro Tél. : 06 26 34 52 58 Carine Rouch Tél. : 04 93 70 46 79 Tél. : 06 20 74 26 15 Elsa Kempf Tél. : 06 44 85 34 63 Dimitrinka Valkova Tél. : 04 92 13 26 22 Tél. : 06 27 03 02 30 Stéphanie Golenko Tél. : 06 14 51 24 14 Khadija Radinez Tél. : 06 15 54 75 40 Christelle Allezmoz Tél. : 06 61 26 12 19 Jacqueline Damani Tél. : 04 92 97 27 50 Cécile Dagault Tél. : 06 24 34 33 65 Nathalie Lecocq Tél. : 06 61 81 17 66 Karine Honoré (infirmière puéricultrice) Tél. : 06 98 33 08 12</p> <p>LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES Biogroup Tél. : 04 93 77 62 75</p> <p>MAISON DE RETRAITE Domaine de la Charlotte Tél. : 04 93 77 10 81 Résidence du Golf Tél. : 04 93 77 15 15</p>	<p>MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES Marc Pensivy Tél. : 04 93 77 11 04 Cendrine Messina-Werner Tél. : 06 24 04 27 42 Patrick Lafuente Tél. : 06 85 29 46 17 MATÉRIEL MÉDICAL HAD Équipement (Location et vente) Tél. : 04 93 77 51 16 MÉDECINS GÉNÉRALISTES Association médecins de garde Tél. : 04 93 77 62 62 Françoise Roux-Féraud Tél. : 04 93 77 08 91 Philippe Orsini Tél. : 04 93 77 63 96 Jean-Philippe Arnau Tél. : 04 93 77 02 99 Jérôme Bernard Tél. : 04 93 77 02 99 Carl Moubarak Tél. : 04 93 77 02 99 Céline Descamps Tél. : 04 93 77 18 86 Marie-Flavie Ruchier-Berquet Tél. : 04 93 77 18 86 David Darmon Tél. : 04 93 77 01 23 NATUROPATHES Philippe Puy Tél. : 06 32 30 14 73 Véronique Segura-Pailhon Tél. : 06 95 43 77 48</p>	<p>OPTIQUE DES PINS Nicolas Brun Tél. : 04 93 77 55 40 ORTHOPHONISTES Charlotte Bouza Tél. : 04 93 77 04 75 Magali Mazuyet Tél. : 04 93 77 04 75 Christine Rossi-Toussin Tél. : 04 93 77 04 75 Nathalie Lainé Tél. : 04 93 35 07 82 ORTHOPTE Fabien Pujol Tél. : 04 93 77 68 27 Tél. : 06 27 56 21 17 OSTÉOPATHES Katie D'Agostino Tél. : 06 60 51 23 42 Stanislas Couvreur Tél. : 04 93 77 00 76 Patrick Masselin Tél. : 06 08 72 28 09 Amandine Moreno Tél. : 06 20 07 23 70 PÉDICURES-PODOLOGUES Béatrice Mousset (réflexologue) Tél. : 04 93 77 69 38 Marie-Noëlle Pujol-Leblond Tél. : 04 93 77 19 80 Laurie Migone Tél. : 04 93 77 19 80 PHARMACIES Pharmacie du Plan Tél. : 04 93 77 08 18 Pharmacie Notre-Dame Tél. : 04 93 77 50 48</p>	<p>PSYCHOLOGUE CLINICIENNE Florence Dochy Tél. : 06 08 67 27 68 PSYCHOTHÉRAPEUTES Jean-Hugues Mosny Tél. : 06 62 03 32 22 SAGES-FEMMES Guylène Maudet Tél. : 06 16 86 38 19 Christelle Bariller Tél. : 06 43 21 43 88 Anthony Bouvier Tél. : 04 23 10 27 87 TAXIS Franck Marion Tél. : 06 09 37 59 95 Franck Marucci Tél. : 06 09 09 91 91 Alison Andreu Tél. : 06 64 62 57 26 Egerta Mecja Tél. : 06 60 93 87 52 Franck Abbad Tél. : 06 67 35 38 27 VÉTÉRINAIRES Alhaidari Zeineb Tél. : 04 93 77 14 12 Cabinet Vétérinaire du Clos : Audrey Martin - Anne Marie Garnier-Maddens - Fleur Descat - Léa Mainguy Tél. : 04 93 77 53 50 LA POSTE Ddu lundi au vendredi de 9h à 12h - 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h - Tél. : 3631 ICLÀ Tél. : 04 92 19 76 33</p>
---	--	--	---	--	--

■ **DOSSIER SANTÉ**

- 14 | Le Pôle Santé : succès d'une aventure collective
- 16 | Focus sur les pharmacies du Plan et de Notre-Dame
- 17 | Anthony Bouvier : un sage-femme à Roquefort-les-Pins

■ **VIE PRATIQUE**

- 18 | Les 5 commandements pour vivre ensemble et serein !
- 20 | Jardiner en temps de sécheresse
- 21 | La Grainothèque : cultiver le partage !

■ **PETITE ENFANCE**

- 19 | Semaine de la Parentalité et Café Bla-Bla à la crèche Boule de Gomme

■ **ASSOCIATIONS**

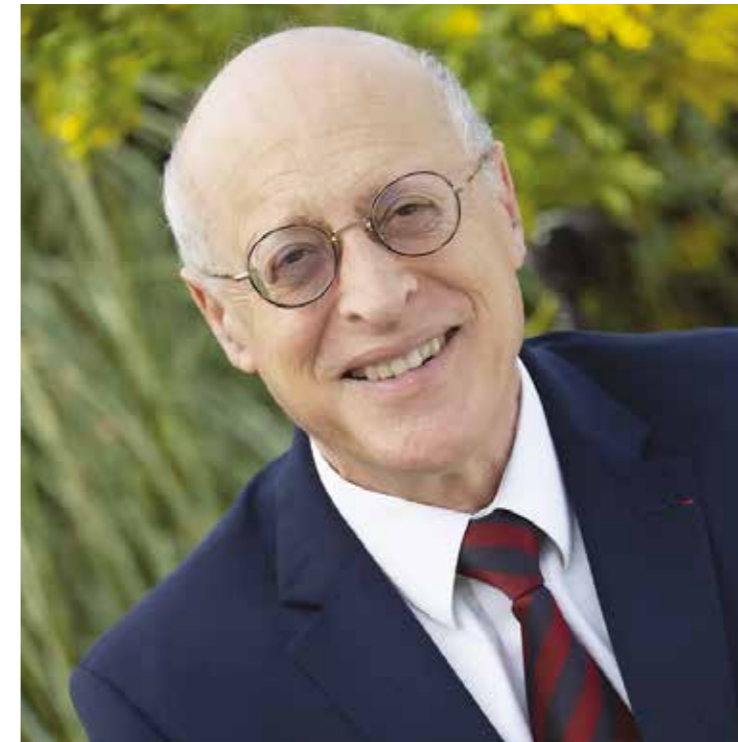
- 22 | Saute-Buissons : patrimoine roquefortois sous toutes les coutures

■ **ÉTAT CIVIL**

■ **AGENDA**

■ **SOLIDARITÉ**

- 26 | Nettoyons la Nature !



Goutte à goutte, on remplit la cuve

Michel Rossi
Maire de Roquefort-les-Pins
Conseiller départemental des Alpes-Maritimes
Vice-président de la C.A.S.A

Chères Roquefortoises, chers Roquefortois,
En écho à l'ancien adage provençal, notre commune affiche fièrement, au fil du temps, un taux d'équipements publics et de services que nous envient bien des collectivités.

Santé, culture, sport, loisirs, éducation, développement durable, respect de l'environnement, mise en valeur de notre patrimoine... Petit à petit, avec mon équipe, nous nous efforçons de créer, renforcer, améliorer les conditions d'une qualité de vie saluée par de nombreux labels et récompenses. Ces mêmes conditions qui font progres-

sivement de Roquefort-les-Pins, une ville bien dotée dans une campagne préservée. Ces conditions, depuis des années, c'est ensemble que nous avons pu les définir à travers nos réunions, nos échanges et notre implication respective.

Aussi, j'ai décidé la reprise de mes "Visites dans les quartiers", ces rendez-vous précieux qui m'ont toujours permis de recueillir, en direct, vos suggestions, vos attentes et parfois vos griefs. Avec la baisse drastique des aides de l'État, la hausse absurde de ses prélèvements et la multiplication effrénée de ses textes – dont certains se contredisent –, chaque budget communal relève du tour de force. Et il n'est pas toujours possible – financièrement, administrativement ou urbanistiquement – de faire comme on le souhaiterait.

Les pages qui suivent vous donneront connaissance des initiatives prises dans de nombreux domaines du quotidien. Je vous invite à leur lecture et vous remercie de prendre un peu de votre temps pour renseigner et me retourner le questionnaire dédié à la culture qui nous permettra d'améliorer davantage encore nos actions dans ce domaine. En attendant de vous retrouver lors de mes prochaines visites dans votre quartier...

Carra lemech
Me

PRINTEMPS 2023 | LE PETIT ROQUEFORTOIS LE MAG
Mairie de Roquefort-les-Pins
Place Antoine Merle - 06330 Roquefort-les-Pins
Tél. : +33 (0)4 92 60 35 00
mairie@ville-roquefort-les-pins.fr

Responsable de la publication Michel Rossi |
Rédaction Claire Thiebaut / Creamania -
Service de communication de la mairie de Roquefort-les-Pins | Conception Creamania |
Impression Perfecta | Photos Mairie de Roquefort-les-Pins - Shutterstock - Adobe Stock



L'Espace Citoyen

Réelle volonté de Michel Rossi et de son équipe municipale, l'Espace Citoyen, situé dans le quartier du Plan, a été créé dans le but d'apporter des services utiles et gratuits à tous les Roquefortois.



LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Depuis janvier 2023, Marc Borello, conciliateur de justice, assure une permanence tous les vendredis de 14h à 17h, à l'Espace citoyen de Roquefort-les-Pins. On vous explique tout sur ce service ouvert à tous.

Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice ?

Nommé par la Cour d'appel, le conciliateur est un auxiliaire de justice bénévole. Étape préliminaire à un éventuel recours aux tribunaux, la mission du conciliateur est d'apaiser les conflits et d'assister les parties pour trouver une solution. La conciliation de justice est gratuite.

Qui peut avoir recours à la conciliation ?

Toute personne confrontée à un litige avec un tiers (personne privée, voisin, commerçant...) peut avoir recours à

un conciliateur.

La permanence établie à Roquefort-les-Pins a vocation à recevoir des personnes domiciliées dans le ressort du Pôle de proximité du Tribunal judiciaire de Grasse, soit une trentaine de communes.

Quelles sont les compétences du conciliateur de justice ?

Tout litige entre particuliers ou avec une société : problèmes de voisinage (haies, servitudes, nuisances sonores...), baux d'habitation, litiges de consommation au sens large (appareil défectueux, voyages...) droit rural et droit du travail. Sont exclus le droit de la famille (héritage, divorce, garde des enfants...), le droit pénal (contravention, condamnation...) et le droit administratif : problèmes avec les mairies, le département, ou encore l'État et ses démembrements.

Comment se déroule une conciliation de justice ?

Le demandeur à l'initiative de la conciliation prend rendez-vous pour exposer son problème. À l'issue de cette première écoute, le conciliateur invite le tiers impliqué dans le litige : voisin par exemple. Si ce tiers ne se présente pas, un constat de carence sera dressé et remis au demandeur. Ce constat servira pour une éventuelle action en justice. Si le tiers se présente, le conciliateur écoutera sa version des faits en vue de trouver un terrain d'entente. Si les deux parties trouvent un accord, un constat sera rédigé, et les deux parties devront le respecter. En l'absence d'accord, un constat d'échec sera dressé, laissant la voie ouverte à un recours devant les tribunaux. ☑

Pour prendre rendez-vous, envoyez votre message à borello.conciliateur@orange.fr

LA PERMANENCE CONFORT ÉNERGIE DU DÉPARTEMENT

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique, et ainsi faire des économies tout en participant à la lutte contre le réchauffement climatique ? Vous êtes au bon guichet !

Financé par le Département des Alpes-Maritimes, le guichet Confort Énergie 06 conseille les particuliers, les syndicats de copropriété et les entreprises de moins de 1000 m² sur les travaux d'isolation et le remplacement des équipements énergétiques (chauffage, chaudière...), afin de réduire leur consommation. Enfin, ce dispositif entièrement gratuit oriente le public vers les aides financières disponibles et les demandes de subventions.

Une permanence des conseillers du guichet Confort Énergie 06 est assurée tous les troisièmes mercredis du mois de 9h30 à 12h30 à l'Espace Citoyen de Roquefort-les-Pins. ☑

Pour prendre rendez-vous, contactez le 0 800 037 016 ou confortenergie06@departement06.fr



LES PERMANENCES JURIDIQUES DE LA CASA

Deux lundis par mois de 14h à 17h, la Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis (CASA) délocalise les services d'une juriste pour assurer une permanence à Roquefort-les-Pins.

Les administrés de Roquefort et des environs peuvent y trouver des informations sur leurs droits et obligations. Le champ de compétences des juristes couvre le droit du travail, de la famille, les litiges entre particuliers, et conseille les victimes d'infractions sur leurs recours juridiques. Les demandeurs d'aide juridictionnelle seront également accompagnés pour la constitution de leur dossier.

À noter néanmoins que ces juristes n'ont pas pour mission d'effectuer les démarches à la place des justiciables. Ils sont un relais d'informations qui leur permet d'entamer une action en justice.

La consultation d'un juriste est gratuite et confidentielle. La prise de rendez-vous s'effectue directement sur le site de la



mairie de Roquefort-les-Pins et nécessite la création d'un espace personnel. ☑

Pour plus d'informations, contactez Justine Egle, coordinatrice de justice de la CASA au 04 92 19 76 15.

UNE ASSISTANTE SOCIALE SUR RENDEZ-VOUS

Pour renforcer l'action sociale de la municipalité, une assistante sociale du département reçoit sur rendez-vous les roquefortois et populations voisines.

Les mardis et vendredis matin, ainsi que les mercredis, Celia Stachowski, assistante sociale itinérante du département des Alpes-Maritimes est disponible pour assister les habitants dans leurs démarches auprès des organismes de protection sociale (Sécurité Sociale, Caisse des Allocations familiales...). Délicate et très à l'écoute, l'assistante sociale est aussi une aide précieuse pour les populations qui ont besoin d'aides plus spécifiques, comme rédiger un CV dans le cadre d'une recherche d'emploi. ☑

Pour solliciter l'aide de l'assistante sociale et prendre rendez-vous, contactez Celia Stachowski au 04 89 04 35 25.



L'INFO MOB' AUX CÔTÉS DES ROQUEFORTOIS

Tous les premiers et troisièmes mercredis matin du mois sur le parking de la Mairie, le bus itinérant de l'Info Mob' est accessible aux Roquefortois pour les aider et les accompagner sur trois thèmes majeurs : l'information jeunesse (autour de l'emploi, la formation, l'orientation, le logement et l'aide à la mobilité internationale), l'aide numérique, ainsi que "Vers et dans le logement", c'est-à-dire la location solidaire, la rénovation, l'aide à l'autonomie et l'adaptabilité du logement. ☑

L'actualité du CCAS

DON AU CCAS

L'Amicale Roquefortoise des Danses de Salon qui vient de dissoudre son association a souhaité faire don du bénéfice de plus de 3 000€ au Centre Communal d'Action Sociale. Josiane Bonnet a été reçue par les membres de la commission et chaleureusement remerciée par son Président, Michel Rossi et sa Vice-présidente, Nathalie Marçal. ☑



LES THÉ DANSANTS

Les thés dansants reviennent à partir du dimanche 23 avril à partir de 14 heures, à raison d'un dimanche par mois, dans la salle Charvet 3. Le suivant aura lieu le dimanche 28 mai. À vos agendas ! ☑

DES SÉNIORS ACTIFS !

Le Centre Communal d'Action Sociale de Roquefort-les-Pins a ouvert cette année de nouveaux ateliers « spécial séniors » : équilibre, naturopathie et bien d'autres sont proposés par cycle de quatre à six semaines. Les propositions sont diverses et les intervenants de qualité. Les groupes se forment vite alors vous l'aurez compris, les inscriptions sont obligatoires car les places sont limitées. ☑



Inscriptions auprès du CCAS : 04 92 60 35 06.

Grande réussite pour le club d'échecs

En octobre dernier, accompagné par Jean-Marc Nicolaï et le Loisirs Club, encouragé par Michel Rossi, Philippe Kopcsan a créé le club d'échecs de Roquefort. Le lieu est ouvert aux joueurs confirmés et débutants (connaissant déjà les

déplacements des pièces). Le succès fut immédiat lorsqu'en à peine 2 mois, 15 membres avaient déjà rejoint le club dont la devise est « Fort comme le Roque » ! Mais qu'on ne s'y méprenne pas, l'ambiance est très détendue et bienveillante. Pour œuvrer en faveur de la mixité générationnelle, les joueurs sont rassemblés par niveau et non pas par âge. Très actif, le club a déjà organisé une compétition le 17 décembre dernier. Et, depuis le 18 mars 2023, une troisième section a ouvert pour accueillir les vrais débutants, qui apprendront les bases et les stratégies en compagnie d'un professeur sur place. ☑

Où ? Au Pôle Image (accès par la Place de Provence)

Quand ? Chaque samedi

- 9h30-10h30 : niveau avancé

- 10h45-11h45 : niveau débutant

- 12h-13h : niveau intermédiaire

Tarifs : Enfant : 1 trimestre : 50€, 2 trimestres : 90€, 3 trimestres : 130€. Adulte : 1 trimestre : 80€, 2 trimestres : 150€, 3 trimestres : 210€

Infos : Mr Philippe Kopcsan au 07 87 96 49 50



Le déplacement doux Chemin du Puits

La municipalité de Roquefort-les-Pins poursuit l'aménagement de la commune en faveur des déplacements doux. Destinés à inciter les habitants à se déplacer à pied, vélo ou en trottinette, ces aménagements ont aussi pour but de sécuriser nos routes. Ainsi, une consultation a été lancée auprès des habitants pour l'installation sur le Chemin du Puits d'une chicane et d'une bande de cheminement piéton. ☑



Un généreux don pour la commune

Un Roquefortois a fait don de deux oliviers de son jardin à la commune de Roquefort-les-Pins. La transplantation s'est déroulée jeudi 9 mars. Ils ont pris place près de la mairie. L'un d'entre eux remplace le kaki qui rendait l'accès aux marches dangereuses (lui-même déplacé dans le jardin de la mairie côté sud). Nous renouvelons nos remerciements sincères à Monsieur Lacoste pour ce geste. Le patrimoine végétal roquefortois est préservé et valorisé. ☑

Les oliviers et l'huile d'olive roquefortoise bientôt certifiés AOP

La municipalité est fière de ses oliviers. Nous avons sur le domaine communal et dans les propriétés roquefortoises, des oliviers plus que centenaires. Il est donc naturel de les valoriser et par conséquent de promouvoir la production d'huile. Parmi eux, 150 oliviers ont été sélectionnés pour cette première année d'adhésion auprès du Syndicat Interprofessionnel de l'Olive de Nice. Nous avons reçu la visite de sa référente oléicole en mars. Françoise Camatte a félicité la démarche de la municipalité, rare dans notre département et a confirmé la richesse de la commune par la qualité de ses arbres. Après le succès de la récolte communale ayant permis en 2022, la production d'huile d'olive issue majoritairement de la variété cailletier, la commune souhaite développer ses prochaines récoltes en misant sur l'attribution des appellations d'origine protégée « Huile d'Olive de Nice » et « Olive de Nice » par l'intermédiaire du Syndicat Interprofessionnel. ☑



Les Boîtes à livres sont ouvertes !

Franc succès pour la belle idée de Monsieur Le Maire : les boîtes à livres ont largement rencontré leurs lecteurs roquefortois !

Lors de l'inauguration, les bénévoles de l'association Livres-partage-RLP, qui gèrent ces fameuses bibliothèques de rues, et les lecteurs se sont donnés rendez-vous autour de Michel Rossi et Dominique Delaporte, présidente de l'association et conseillère municipale porteuse du projet. Installées dans les quartiers Hauts de Roquefort et Notre-Dame, ainsi que sur le parking de l'école, les boîtes à livres sont un outil en libre accès qui promeut la lecture auprès de tous les publics.

La municipalité projette une future installation dans le quartier des Terres blanches. ☑



Le déploiement de la fibre optique : le casse-tête des nouveaux poteaux

Très attendue sur notre territoire, la fibre optique qui garantit l'accès à un internet haut débit se fait désirer. Comme dans de nombreuses communes des Alpes-Maritimes, et souvent en milieu rural, le déploiement de la fibre à Roquefort-les-Pins rencontre plusieurs contraintes techniques. La méthodologie de l'opérateur Orange et de son prestataire technique, chargés du déploiement, est aussi pointée du doigt. Néanmoins depuis début 2023, ce vaste chantier semble prendre une nouvelle tournure plus favorable. Explications.

Dans le cadre du plan national France Très Haut Débit – France THD – qui vise à garantir un accès internet performant et de qualité pour tous les foyers, les opérateurs et les collectivités œuvrent au déploiement de la fibre optique partout sur le territoire. À la différence du réseau ADSL, la fibre nécessite l'installation d'un nouveau réseau de câblages, qui se superpose aux réseaux existants, souterrains ou aériens.

Le cas roquefortois

« Dans les communes rurales comme Roquefort, peu de réseaux sont entérés, du fait notamment d'un plan de commune très éclaté, décrit Sylvia Trannoy-Moirand, élue en charge des Réseaux. Le déploiement de la fibre s'effectue donc par un réseau aérien ». Suivant une volonté municipale de limiter la prolifération de nouveaux poteaux et afin d'éviter d'augmenter la pollution visuelle et dévisager nos jolis paysages naturels, les techniciens doivent alors s'appuyer sur les poteaux existants, soit ceux de l'éclairage public, soit ceux appartenant à Orange (anciennement France Télécom) ou à ENEDIS. « Mais pour s'assurer que les poteaux existants peuvent supporter



un câblage supplémentaire, il faut procéder à une étude de port de charge », détaille la municipalité. Et, c'est bien là tout le problème !

Des méthodes de calculs opaques

« À partir d'une méthode de calcul de charge gérée par ENEDIS et à laquelle nous n'avons pas accès, les résultats du port de charge sont quasi systématiquement défavorables. Les études concluent à l'impossibilité de déployer la fibre sur les nombreux poteaux ENEDIS existants. Nous parlons ici des poteaux en béton qui ne seraient pas en capacité de supporter un seul câble fibre supplémentaire. »

Il est alors très régulièrement demandé aux services techniques de la Mairie de valider l'implantation de nouveaux poteaux sur la voirie publique. « Mais nous nous sommes peu à peu aperçus que ces demandes étaient effectuées sans aucune méthodologie et qu'elles relèvent d'une solution de facilité. Elles nous parviennent au compte-goutte sans aucune justification. Si elles étaient validées sans contrôle de notre

part, on assisterait à une prolifération de poteaux dans notre beau paysage urbain, dégradant notre cadre de vie. »

Une très grande vigilance des services municipaux

Alors qu'elle n'a accès ni au calendrier ni au plan de déploiement, jalousement gardé par Orange et son prestataire, la municipalité de Roquefort-les-Pins a pris le sujet à bras le corps. « Nous étudions scrupuleusement chaque demande d'implantation sur la voie publique. Nous calculons des ratios "poteaux/logements raccordés", nous avons dressé notre propre plan de déploiement pour optimiser au maximum chaque implantation avant de délivrer les autorisations à l'opérateur », témoigne Michel Rossi. Mais en cas de refus, il faut trouver d'autres solutions, ce qui retarde d'autant plus le déploiement. « Assez étrangement, lorsqu'on refuse une implantation, on voit des demandes plus raisonnées arriver par la suite. Ce fameux ratio poteau-logement augmente. Par exemple, on a refusé une demande

d'implantation de 12 poteaux pour raccorder 34 logements. Et, une nouvelle demande a été faite, cette fois-ci, de 2 poteaux pour 54 logements », ironise Monsieur le Maire.

Enfin, la mairie n'apprécie guère le fait qu'Orange incite les administrés à rédiger des pétitions à l'encontre de la municipalité prétextant que cette dernière bloque le déploiement.

La mairie facilitatrice

Dans quelques cas, ces nouveaux poteaux peuvent être implantés chez des particuliers. Dans le plus grand respect des données privées, la Mairie se veut alors facilitatrice et communique les numéros et la propriété des parcelles concernées pour que les opérateurs puissent entrer en contact avec les habitants. Puis, libre à eux d'accepter ou pas, l'installation du poteau sur

leur propriété. La municipalité anticipe aussi l'enfouissement des réseaux sur certaines opérations, lorsque cela est réalisable, comme par exemple sur la RD2085 à l'entrée de la commune en remontant de Villeneuve-Loubet. Cela évite la pollution visuelle et permet de préserver notre patrimoine, notamment la Chapelle sanctuaire du Sacré Cœur.

Depuis le début 2023, les relations entre les services municipaux et le prestataire semblent s'apaiser et le déploiement prend une tournure plus cohérente. « Les demandes d'implantations sur la voirie sont plus lisibles et les ratios poteaux-habitations sont en nette croissance », salut le chef de projet, satisfait que la municipalité ne cède pas à la facilité et d'œuvrer à la préservation du beau cadre de vie de Roquefort-les-Pins. ☑

LE DÉPLOIEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

Depuis janvier 2023 : **9 permissions** de voirie ont été validées pour l'implantation de **17 poteaux** supplémentaires sur le domaine public et permettant de raccorder prochainement **400 logements**. Ce qui représente un ratio de plus de **23 logements** raccordables par poteau supplémentaire.

A contrario, nous avons refusé **11 permissions** de voirie, représentant **50 implantations** de poteaux supplémentaires sur le domaine public, qui n'auraient concerné que **198 logements**, et aurait porté le ratio de moins de **4 logements** raccordables par poteau supplémentaire.

Vers la mise en conformité des adresses postales

Suite à la loi 3DS portant sur la simplification de l'action publique locale, la municipalité de Roquefort-les-Pins se lance dans un grand chantier de standardisation des noms de voies et de numérotation des habitations.

Le nouveau décret appuie le principe que les communes sont responsables du bon adressage de leur territoire. L'objectif utile de la commune est de répondre à un besoin de sécurité lors des interventions des services de secours (sapeurs-pompiers, SAMU, médecins, gendarmerie) et des intervenants techniques (services des eaux, de l'électricité et des télécommunications).

Comme dans toutes les communes de France, les services municipaux de Roquefort-les-Pins doivent mettre la Base Adresse Locale en conformité par leur appellation, leur dénomination et leur numérotation. Le Conseil municipal a la charge de la dénomination des voies, des lieux-dits et de leur numérotation qui sont votées en conseil municipal. À noter que cela ne sera pas imposé aux Roquefortois. Michel Rossi l'affirme : « Nous souhaitons, comme à notre habitude, que ce projet soit participatif et que les Roquefortois soient force de propositions du lieu où ils habitent ». Les Cidex sont conservés. Après un diagnostic de la commune et une étude des voies communales, départementales et privées, plusieurs anomalies ont été relevées. Ainsi, dans un premier temps, la municipalité va prendre contact avec chaque riverain. Et pour chaque chemin, une ou deux propositions pourra



être soumises. La commune procédera ensuite à la numérotation de votre habitation qui sera établie par un système métrique. ☑

REPONDRE AUX QUESTIONS DES ADMINISTRÉS

Même si la municipalité n'est pas garante du déploiement de la fibre, elle souhaite apporter des réponses aux questionnements des Roquefortois. Ainsi, deux services se mobilisent pour ce dossier. Le service Réseaux, gère la partie technique, et le service Quartiers assure la communication avec les habitants.

L'AUBERGE DU CLOS DES PINS

Le haut de gamme sympathique et détendu

En octobre dernier, l'Auberge du Clos des Pins a changé de propriétaire. Daniel Nollinger et Franck Sémonin se sont lancés dans l'aventure « restauration » avec leurs plus grands atouts : la joie de vivre et l'envie de partager ! Le pari est amplement réussi et le restaurant affiche très souvent complet... même s'ils trouveront toujours une petite place pour l'ultime convive !

Daniel et Franck se rencontrent pendant le COVID. Le premier était importateur de produits français et italiens à Los Angeles et revenait passer quelques mois en France, dans sa maison du Rouret, au moment de prendre sa retraite. Le deuxième, plus jeune, est un acteur bien connu des planches et du cinéma français, qui vient de s'installer dans la même commune. Le premier confinement est annoncé, les nouveaux voisins se retrouvent coincés chez eux. Qu'à cela ne tienne, ils sympathisent, partagent moult apéros chez les uns et chez les autres. Puis en concluent : « Ça serait sympa d'en faire une affaire » !

UNE CARTE EN MOUVEMENT

Ils rachètent alors le restaurant du Clos des Pins et en font « une auberge haut de gamme ». Le chef Christian Clément y propose des recettes tirées des livres de cuisine de son grand-père. Assisté du second Yoann Diaz, il revisite les



grands classiques de la gastronomie française. Ceci étant dit, vous serez toujours surpris par leur carte qui change tous les 15 jours. Aucune routine au Clos des Pins !

LA NOUVELLE JEUNESSE DU CLOS

Du mouvement et des nouveautés, il y en a aussi au cœur de l'établissement qui résonne de concerts tous les premiers jeudis du mois. La cadence

pourrait d'ailleurs bien s'accélérer dans les mois à venir. Avec ses 70 places assises en intérieur, le restaurant se fait piste de danse pour plus de 100 personnes les soirs de concert. L'ambiance y est franchement festive, emmenée par les propriétaires qui confessent avoir confondu une fois ou deux les couverts à poissons et les couteaux à viandes à leurs débuts. Mais là, où ils ne cafoillent jamais, c'est en accueillant leurs clients, dont beaucoup deviennent des amis, dans une bonne humeur très communicative et de franche camaraderie !

AVIS AUX ROQUEFORTOIS !

Pour la haute saison, l'auberge du Clos des Pins cherche du personnel au service et au grill/plancha.

AUBERGE DU CLOS DES PINS

Du mardi au samedi de 12h à 14h et de 19h à 22h
Le dimanche de 12h à 14h
35 Rte de Notre Dame
06330 Roquefort-les-Pins
Tel. : 04 93 77 00 23
Retrouvez l'Auberge du Clos des Pins sur [i](#) et [e](#).



L'ÉPICERIE AKOTÉ

Le bio en vrac

Ouverte en 2020, l'épicerie Akoté est un magasin vrac achalandé de plus de 800 produits, célébrant le bio et surtout le vrac. Faire ses courses « Akoté », c'est le geste écoresponsable des consommateurs roquefortois !

En créant l'épicerie Akoté sur la Place de Provence, Céline Ferrante souhaitait faciliter l'accès au vrac pour les roquefortois. « Le magasin vrac le plus proche était à Mouans-Sartoux », explique la gérante. Mordue de ce mode de consommation à titre personnel depuis plus de 10 ans, la commerçante a effectué une reconversion professionnelle après plus de 20 ans passés dans les ressources humaines à Sophia-Antipolis.

SE SERVIR SANS CONTRAINTE !

Dans son épicerie, on trouve de tout... en vrac et en bio ! Des produits alimentaires, qu'elle commande en livraison groupée avec d'autres épicerie indépendantes « pour limiter les kilomètres de transport », tout comme des produits d'hygiène. Pour se servir dans les divers pots et silos, les clients peuvent apporter leurs propres contenants ou acheter sur place des sacs en filets ou en tissus et autres pots en verre et flacons réutilisables.



LE VRAC, UN VRAI MODE DE VIE

Pour encourager ce mode de consommation, Céline Ferrante organise des ateliers et événements directement dans sa boutique. Cuisine végétarienne, ateliers Zéro déchet avec l'association Zero Waste France, ou encore des rencontres avec des nutritionnistes et des naturopathes, il faut suivre ses pages Facebook et Instagram pour tout savoir !

ENGAGÉE POUR LA GOURMANDISE !

Dans un petit coin de sa boutique, Céline a ouvert un salon de thé où elle sert du café, du thé, du chocolat chaud et des biscuits de ses étals. Quand le soleil s'installe définitivement, elle dresse même une petite terrasse dehors pour savourer ses délices en plein air.

ÉPICERIE VRAC AKOTÉ

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h et de 15h à 19h
77, allée de Chênes, 06330 Roquefort-les-Pins
Tél. : 06 41 56 53 75
Retrouvez l'épicerie Akoté sur [i](#) et [e](#).



Mars : le mois de la Nature

Rencontre avec une nature fragile et généreuse, un patrimoine à préserver !



Dès le 4 mars, plus de 50 bénévoles ont participé à une collecte de déchets sur le territoire communal. Une opération citoyenne qui profite à tous et une campagne de sensibilisation contre la pollution des paysages utile pour les enfants et les adultes (voir p.26).



Les petits artistes de Roquefort ont pris le thème de la nature très au sérieux : décoration de pots en terre cuite pour y planter leurs prochaines fleurs et création de marque-page façon herbier. Les enfants ont été très inspirés.



Lors de la première édition de la fête de la nature, petits et grands ont pu profiter de nombreux ateliers pédagogiques.



Roquefort-les-Pins, ma ville à la campagne, est le théâtre idéal pour un mois de mars consacré à la Nature. De très nombreuses animations ont été l'occasion d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser petits et grands au respect de notre patrimoine végétal local.



Avec sa grainothèque (voir p. 21) et sa table d'ouvrages « spécial nature », la médiathèque est un lieu de ressources inépuisables pour tous les jardiniers qui s'ignorent (ou pas) !



Un atelier de fabrication de nichoirs a permis au public de s'essayer au tressage du jonc. Les participants ont ainsi créé un abri pour petits oiseaux et se sont déliés les doigts !

Les ateliers adultes, aussi, ont fait le plein ! Au programme, taille de rosier et de bonzaï pour être sûr de donner à ces arbustes exigeants un service de coupe haut de gamme...



Plusieurs événements ont permis de mêler culture et nature, comme cette exposition photo sublimant la végétation et celle de dessins ornithologiques.



Que serait le mois de la Nature sans plantation printanière ? Munis de leurs godets, les enfants apprennent à semer et repoter pour que les plantations soient couronnées de succès. Une occasion poétique pour transmettre aux plus jeunes les vertus du jardinage : délicatesse, patience et surtout, grande satisfaction de voir une fleur éclore grâce à tous leurs petits efforts !



Une fresque nature a été réalisée par les enfants de l'accueil de loisirs.



Vive le printemps et belle saison à tous !

VOUS AVEZ LA PAROLE !

Ce questionnaire est élaboré par la Commune de Roquefort-les-Pins. Il va nous permettre de mieux connaître vos besoins et d'adapter nos actions sur le territoire. Détachez cette double page centrale et déposez-là dans la boîte aux lettres de votre mairie ou à l'accueil de votre médiathèque.

THÈME N°1 - LA CULTURE

VOUS ÊTES ? une femme un homme

Date d'arrivée dans la commune :

Quel est votre de résidence ? :

Profession :

QUELLES SONT LES MOTIVATIONS DE VOTRE IMPLANTATION À ROQUEFORT-LES-PINS ?

- Proximité du lieu de travail
- Proximité du réseau familial
- Proximité des structures scolaires
- Proximité des équipements de loisirs
- Proximité des commerces / services
- Cadre de vie
- Taille du logement plus adaptée aux besoins familiaux
- Autres, précisez :

QUELS SONT LES LIEUX CULTURELS QUE VOUS FRÉQUENTEZ ?

Médiathèque Oui, régulièrement Oui, temps en temps
 Non, pourquoi ?

Cinéma Oui, régulièrement Oui, temps en temps
 Non, pourquoi ?

Microfolie Oui, régulièrement Oui, temps en temps
 Non, pourquoi ?

QUEL ÂGE AVEZ-VOUS ?

- 18-25 ans 46-55 ans
- 26-35 ans 56-65 ans
- 36-45 ans + de 65 ans

VOTRE SITUATION FAMILIALE ?

- Célibataire Veuf, veuve
- En couple (marié ou non)

AVEZ-VOUS DES ENFANTS ?

- Oui Non
- Oui, mais ils sont partis maintenant

QUEL(S) ÂGE(S) ONT-ILS ?

- Moins de 3 ans De 3 à 6 ans
- De 6 à 12 ans De 13 ans à 18 ans
- + de 18 ans

Choisissez toutes les réponses qui conviennent.

Associations culturelles de la commune, (musique, théâtre, peinture, danse, échecs, etc...), précisez :

Associations culturelles hors commune, précisez :

QUAND VOUS AVEZ DU TEMPS LIBRE, QU'AIMÉZ-VOUS FAIRE ? QUELS SONT VOS LOISIRS ?

QUEL SONT LES ÉVÈNEMENTS PROPOSÉS AUXQUELLES VOUS PARTICIPEZ ?

Numérotez de 1 à 11 les évènements fréquentés selon vos préférences

- Ateliers enfants de la médiathèque
- Ateliers adultes
- Café des lecteurs
- Retransmission cinéma (opéra, ballet, théâtre)
- Ciné-rencontre (projection + débat)
- Avant-première au cinéma
- Spectacle Live (concert, one man show, théâtre parisien, spectacle...)
- Fêtes familiales extérieures (fête de la nature, du sport, de la Saint-Jean, de la musique, de Noël,...)
- Les soirées estivales du Conseil Départemental
- Les ateliers du CCAS (équilibre, théâtre,...)
- Autres, précisez :

SOUHAITERIEZ-VOUS PRATIQUER UN ART ?

Numérotez par ordre de préférence

- Cours de théâtre séniors adultes enfants
- Cours de peinture séniors adultes enfants
- Cours de sculpture séniors adultes enfants
- Cours de musique séniors adultes enfants
- Cours de cuisine séniors adultes enfants

QUELS SONT LES HORAIRES QUI VOUS CONVIENDRAIENT POUR CETTE PRATIQUE ?

- Le matin en semaine Le samedi matin
- L'après-midi en semaine Le samedi après-midi
- Le soir en semaine

CONCERNANT LES SPECTACLES « LIVE », POUR QUEL SPECTACLE VOUS DÉPLACERIEZ-VOUS ?

- Théâtre Café-théâtre
- Boulevard-comédie
- Théâtre jeune public (de 3 à 8 ans)
- Pièces classiques
- Théâtre de moeurs-sociétal
- Concert musique classique variété musique du monde (latino, corse, gipsy,...)
- Magie
- Arts du cirque

ACTUELLEMENT PROPOSÉS LES VENDREDIS À 21H, VOUS DIRIEZ :

- Cela me convient parfaitement
- Je préférerais le vendredi à 19h
- Je préférerais le vendredi à 20h
- Je préférerais le samedi à 19h
- Je préférerais le samedi à 20h
- Je préférerais le samedi à 21h

QUELS SONT LES FREINS QUI LIMITENT VOTRE VIE CULTURELLE ?

- Le manque d'information
- Les difficultés de déplacement
- Les tarifs
- Autres, précisez :

Merci pour votre participation...

LE PÔLE SANTÉ

Succès d'une aventure collective

Voulu par le Maire, Michel Rossi, et le Docteur Arnau, le Pôle Santé était dans le projet de la première phase du Centre Village. Grâce à sa situation au cœur du village, le Pôle offre aux Roquefortois une qualité de soin de proximité incomparable. Initiative du collectif de médecins généralistes emmenée par les docteurs Arnau et Darmon, le Pôle concourt grandement au confort de la vie roquefortoise. Présentation.

Avec ses huit médecins généralistes et la dizaine d'autres professionnels de santé, le Pôle de santé de Roquefort ferait pâlir toutes les communes rurales frappées du sceau de « désert médical ». Ouvert début 2018, « le pôle de santé a pour objectif de regrouper des professionnels de santé de façon à faciliter une continuité des soins, pour les habitants de la commune et des environs », résume le Dr Arnau.

UNE OFFRE DE SOINS COMPLÈTE

Une vingtaine de praticiens se partage les 1400 m² de l'établissement. « En tout, nous sommes huit



Le mot du Maire

Cette opération conjointe de la commune et des médecins – en particulier le Docteur Arnau, qui a été visionnaire dans ce dossier – est une belle réussite. Elle concourt à la qualité de vie de notre « ville à la campagne ».

Avec le Conseil Municipal nous souhaitons l'amplifier selon le même modèle, en partenariat avec les médecins en place : on ne change pas une équipe qui gagne !

Notre projet est que l'équipe médicale actuelle soit rejointe par des spécialistes que nous recherchons activement. Nous souhaitons également l'implantation d'une imagerie de base, radiographie et échographie. Enfin, pour répondre aux nombreuses demandes que nous avons reçues, nous envisageons la création d'une maison médicale de garde, 7 jours sur 7 sur une large plage horaire, qui amplifiera les interventions de petite urgence qui sont assurées actuellement par les médecins du Pôle santé.

Ce sont le Docteur Moubarak et le Professeur Darmon qui se chargent de la coordination médicale de cette nouvelle étape. La commune a, d'ores et déjà, lancé la rénovation des locaux qui devrait être achevée en fin d'année.

Nous disposerons ainsi d'un ensemble complet de prise en charge médicale des patients au plus près des besoins. Ce sera un atout précieux pour les années à venir.

Une vingtaine de praticiens se partage l'espace du Pôle Santé avec plus de 150 consultations quotidiennes.



médecins généralistes, en rotation sur le cabinet. Cinq médecins sont présents quotidiennement au pôle santé et nous assurons environ 150 consultations par jour, ce à quoi s'ajoutent les visites à domicile», détaille le médecin.

Sur place, les patients peuvent aussi trouver deux cabinets d'infirmiers, une psychologue clinicienne, un maïeuticien (voir portrait p. 16), trois orthophonistes, un chirurgien-dentiste, deux orthoptistes, une kinésithérapeute, une audioprothésiste et un sophrologue. « Nous avons aussi le laboratoire d'analyses médicales, une présence très précieuse, qui nous permet d'être réactifs dans nos recherches et diagnostics. Ils ont été particulièrement indispensables pendant toute la période COVID. » Autre présence hautement précieuse, Karine Toussin, l'infatigable secrétaire médicale, sur site à temps plein, qui accueille et assiste les patients. Un service de soins à domicile et un magasin de matériel médical complètent cette large offre.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Tous les généralistes et les infirmiers travaillent de concert, partageant un même logiciel qui concentre les données médicales des patients*. Ainsi tous les praticiens ont accès aux informations patients et forment un cabinet médical cohérent pour une meilleure prise en charge des malades. « Notre rôle premier en tant que généraliste est le suivi des pathologies chroniques. Nous devons donc connaître les traitements que les malades reçoivent ou ont reçu pour nous inscrire dans la continuité des soins », explique Dr Arnau. La grande proximité des autres professionnels de santé permet aussi



aux généralistes d'orienter facilement vers des spécialistes pour une prise en charge rapide.

TRAITEMENT DES URGENCES AU CABINET MÉDICAL

« Nous ne sommes pas un service d'urgence, mais bien un service de médecine générale, précise le praticien. Néanmoins, nous assurons tout de même les petites urgences (comme les sutures ou en relai dans l'attente de l'intervention du Centre 15) ainsi que la permanence des soins ambulatoires le soir de 20h à minuit. Les généralistes ont mis en place un système de garde le week-end pour assurer une présence même pendant les horaires de fermetures du cabinet (voir encadré). Cette garde fonctionne sur rendez-vous, dans un délai maximum de six heures après l'appel. Nous recevons les patients urgents au Pôle Santé ou nous nous déplaçons à domicile si nécessaire. » De même que le cabinet est ouvert le samedi matin, pour des rendez-vous urgents et imprévus. « Les rendez-vous au long cours, comme des renouvellements d'ordonnances, doivent être pris pendant la semaine », rappelle le Dr Arnau.

LES MÉDECINS DE DEMAIN

Dans une optique long terme, le staff du cabinet médical compte des médecins en formation. « Ce sont des externes qui ont déjà effectué entre 4 et 6 années d'études ou des internes, entre 7 et 9

années d'études. » Supervisés par des médecins référents, maîtres de stage pour l'Université, ces stagiaires sont habilités à travailler auprès des patients. « Pour nous, recevoir et former ces futurs médecins est primordial, car ce sont eux les praticiens de demain », souligne Dr Arnau, très investi dans la structuration générale du Pôle Santé. Avec plus de 27 000 consultations en 2022, rien que pour le cabinet des 8 médecins généralistes, le Pôle Santé est une réussite collective de tous les praticiens, soutenus par la municipalité qui a joué un rôle de facilitateur dans l'installation de l'établissement en cœur de ville. 📍

* Dans le respect de la politique de confidentialité sur les données personnelles, les patients peuvent s'opposer au partage de leur dossier médical.

HORAIRE DU CABINET MÉDICAL

Du lundi au vendredi, de 8h à 19h

Le samedi : de 8h à 12h (urgences uniquement)

Tél. : 04 93 77 02 99 - Prise de rdv sur la plateforme Maïa

Les horaires de garde

En semaine : de 20h à minuit - Samedi : de 14h à minuit

Dimanche : de 8h à minuit

Tél. : 04 93 77 62 62

Pour les horaires des praticiens hors médecins généralistes, veuillez-vous rapprocher de chaque spécialiste.

FOCUS

La pharmacie Notre-Dame

En lien avec le Pôle Santé, et pour lutter contre le désert médical du quartier Notre-Dame, la Pharmacie Notre-Dame a développé plusieurs services pour répondre aux attentes de la clientèle roquefortoise.



La téléconsultation assistée

Les patients peuvent se rendre à la pharmacie pour une téléconsultation avec leur médecin. Lors de la consultation en visio, un pharmacien effectue l'auscultation grâce à du matériel médical connecté (otoscope, stéthoscope, dermoscope, thermomètre...), qui transmet en direct les images et données des patients. « Depuis l'ouverture du service à la fin du premier trimestre 2022, nous avons réalisé 120 téléconsultations, précise Sandra D'Aura, pharmacienne de l'officine. Ce

service permet aussi aux patients de repartir avec les médicaments à l'issue de la téléconsultation ».

Sans rendez-vous, du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h15.

La livraison des médicaments

Il est possible de commander vos médicaments directement sur le site de livmeds.com, en lien direct avec la pharmacie Notre-Dame. Vos médicaments sont livrés à domicile en 30 minutes. À noter qu'un service analogue est en cours de création avec La Poste.

Le click and collect

Grâce au moteur de recherche Pharamanité, vous pouvez passer vos commandes de médicaments à la pharmacie Notre-Dame pour les récupérer directement sur place. ✘

POUR EN SAVOIR +

146 route du Rouret
Tel. : 04 93 77 50 43
@ : pharmaciedaura@gmail.com
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h30 à 19h15. Le samedi de
8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h



La pharmacie du Plan

En plein centre du village, les roquefortois connaissent tous la pharmacie du Plan qui accueille le public depuis plus soixante ans !



Proche de ses clients, la pharmacie du Plan fournit un service traditionnel de qualité. À proximité immédiate du Pôle Santé, elle permet aux malades de trouver rapidement conseils et médicaments, à l'issue de leur consultation.

Les petites urgences

Les trois pharmaciens et les six préparatrices reçoivent le public et leur délivrent médicaments, articles de parapharmacie, matériel médical ou produits vétérinaires. L'équipe peut aussi assurer les petites urgences comme pour des blessures superficielles et oriente les malades plus graves vers le Pôle Santé ou les Urgences.

La livraison des médicaments

Les clients qui ne peuvent pas se déplacer ont la possibilité d'envoyer leurs ordonnances par mail pour bénéficier d'une livraison de médicaments à domicile. ✘

POUR EN SAVOIR +

Quartier les Plans, D2085 - Tel. : 04 93 77 08 18
@ : pharmacieduplan@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h15
Samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h



ANTHONY BOUVIER

Un sage-femme à Roquefort

Depuis janvier 2023, le sage-femme Anthony Bouvier accueille sa patientèle au Pôle Santé de Roquefort-les-Pins. Dans le cabinet de ce natif de la région règne une ambiance de bienveillance et de respect.

Sage-femme par conviction, Anthony Bouvier découvre le métier par inadvertance. « J'ai tenté Médecine, mais j'ai échoué à intégrer la première année. Alors, j'ai bifurqué vers sage-femme en espérant pouvoir revenir à Médecine ensuite. C'est après avoir assisté à mon premier accouchement que j'ai eu une révélation ! » La vocation est là et ne le quittera plus. Diplômé à Nice en 2014, Anthony intégrera une clinique en région parisienne pendant cinq ans, puis se tournera vers la pratique libérale dans l'Oise pendant trois ans, avant de revenir dans sa région natale et s'installer à Roquefort-les-Pins.

UNE OFFRE DE SOIN COMPLÈTE ET DE PROXIMITÉ

En assurant le suivi gynécologique et obstétrique, Anthony Bouvier accompagne ses patientes durant toute leur vie de femme. « Pour les patientes qui n'ont pas de pathologies gynécologiques, j'assure le suivi régulier (frottis, dépistage...). Si complication, je les oriente vers un médecin. J'accueille les femmes qui souhaitent mettre en place un dispositif de contraception (prescription pilule, pose et retrait de stérilet et d'implant). J'accompagne bien entendu les couples dans leur désir d'enfants. Enfin, je reçois les patientes pour des IVG - interruption volontaire de grossesse », détaille le maïeuticien.

UNE RELATION D'ÉCOUTE

« Mon rôle est d'accompagner mes patients dans leur choix, de donner les informations, sans avis ni jugement. Ils restent maîtres de leurs décisions. On trouve des solutions dans la compréhension des limites de chacun, des leurs et des miennes. » Néanmoins des limites, il n'en a pas dans l'écoute de ses patients. Quant à sa pratique de l'obstétrique, le praticien est un fervent partisan des accouchements physiologiques, dit aussi naturels, lors desquels la surveillance médicale des patientes sélectionnées est réduite afin de permettre à la femme d'accoucher en toute sérénité. « Au cabinet, les femmes peuvent se préparer pour tous types d'accouchements. Pour celles qui souhaitent un accouchement médicalisé à l'hôpital, je les oriente en fin de grossesse vers des praticiens hospitaliers. Pour celles qui choisissent un accouchement physiologique, je propose un accompagnement global, du suivi prénatal (suivi de grossesse, cours de préparation à l'accouchement avec le co-parent, individuels et/ou en groupe. Je les assiste pendant l'accouchement et j'assure le suivi post-natal de la mère et de l'enfant à domicile. »



ACCOUCHER À ANTIBES OU À DOMICILE

Bien qu'il exerce dans son cabinet de Roquefort-les-Pins, Anthony Bouvier propose aux futures parturientes deux alternatives pour leur accouchement physiologique : à la maternité d'Antibes ou à leur domicile. Pour offrir un accès à une structure hospitalière, le sage-femme a co-fondé l'association Le Nid d'Antibes avec trois autres praticiennes, qui lui ouvre les portes de la salle Nature de la Maternité d'Antibes. Et plus rare dans l'offre médicale locale, Anthony Bouvier épaula les femmes pour un accouchement à domicile (voir encadré).

LES FEMMES ACTRICES DE LEUR ACCOUCHEMENT

Il est fondamental pour Anthony Bouvier que les femmes soient pleinement maîtresses de leur accouchement. « J'ai découvert l'approche de Quantik Mama qui m'a apporté une tout autre vision de la naissance et m'a éveillé à l'accouchement physiologique. Ce n'est pas juste une naissance sans péridurale. C'est la femme qui maîtrise la danse de l'accouchement. » Il travaille en collaboration avec de nombreux professionnels dont des doulas. Ces dernières ne proposent pas un accompagnement médical, mais elles ont une approche émotionnelle autour de la naissance. ✘

ACCOUCHEMENT ACCOMPAGNÉ À DOMICILE (AAD)

« En 3 ans, j'ai pu assister à une vingtaine d'accouchement à domicile. Il faut laisser le choix aux femmes d'accoucher où elles veulent » Uniquement proposée par trois sage-femmes dans le département qui se sont regroupées avec l'association Là Naît Sens 06, cette offre atypique fait l'objet d'une préparation spécifique afin de pouvoir enfanter en toute sécurité. En fin de grossesse, une visite du domicile est à prévoir. Anthony se charge de prévoir tout le matériel nécessaire pour la maman et le nourrisson en cas d'urgence.

4061 D2085 Pôle santé
Secrétariat : 04 23 10 27 87 - www.anthony-bouvier-sage-femme.fr
Du lundi au vendredi, de 8h à 19h - Le samedi, de 8h à 12h
Cartes bancaires non acceptées. Chèques et espèces.

Les 5 commandements pour vivre ensemble et serein !

Même dans une commune de 7500 habitants comme Roquefort-les-Pins, habiter au sein d'une collectivité suppose le respect des règles pour vivre mieux, ensemble et sereinement.

L'équipe municipale a souhaité rappeler l'ensemble de ces cinq commandements, qui, une fois appliqués par les administrés, épargnera de désagréables rappels à l'ordre voire même de douloureuses amendes.



1 // POUR DE BELLES RUELLES

Pour clôturer vos cours et jardins donnant sur le domaine public, l'utilisation de dispositifs opaques dont l'aspect s'apparente à du plastique, des filets et des canisses est interdit. Préférez-y des éléments naturels comme de la bruyère, des écorces de pins, ou des compositions végétales ou encore des dispositifs à claire voie, en fer forgé ou des grillages. Les habillages plastiques imitant les haies végétales sont tolérés. Il est rappelé que les clôtures pleines et les murs bahut doivent permettre l'écoulement des eaux vers l'intérieur des cours et jardins.

Selon le Plan Local d'Urbanisme de la commune (article UB11) des amendes 38€ peuvent être délivrées.

Enfin, les haies, arbres et végétaux débordant sur la voirie doivent être taillés au droit du domaine public. Selon le code civil, une mise en demeure peut être effectuée puis une taille d'office aux frais avancés des propriétaires.

2 // DÉBROUSSAILLER POUR ÉVITER L'INCENDIE

Les propriétaires de terrains végétalisés en zone urbaine ont la responsabilité de débroussailler l'intégralité de leur parcelle. Pour les autres terrains, le débroussaillage doit être effectué dans un rayon de 100 mètres autour de toute habitation, la sienne propre et celles des éventuels voisins.

Les déchets végétaux générés par ces débroussaillages obligatoires peuvent être brûlés uniquement durant la période verte (définie chaque année par le Préfet), de 10h à 15h30. Durant la période rouge (également définie par le Préfet), il est strictement interdit de brûler tous végétaux sous peine d'une amende de 68€ selon l'arrêté préfectoral 2014-453 du 10 juin 2014. Broyer ses végétaux est une solution simple de valorisation. Le broyat peut être utilisé pour venir équilibrer le compost en apportant les matières végétales sèches aux déchets issus de la cuisine. Il peut aussi être utilisé pour faire du paillage autour des plantations et des arbres, pour

conserver l'humidité et limiter l'arrosage.

Selon le code forestier et le Plan de Prévention des Risques Incendies et Feux de forêts (PPRIF), des amendes 135€ pouvant être portées à 35€/m² non débroussaillé peuvent être délivrées suivi d'une exécution d'office aux frais avancés du propriétaire.

3 // SILENCE, ON PROFITE DU CALME !

Les nuisances sonores étant particulièrement conflictuelles, les activités générant du bruit sont très encadrées. Les particuliers sont autorisés à effectuer des travaux de bricolage ou de jardinage bruyants de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés. Les professionnels dont les activités occasionnent du bruit peuvent exercer de 7h à 20h tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés. Contrevenir à ces règles est passible d'une amende de 68 à 90€ selon l'arrêté préfectoral du 4 février 2022.

4 // LES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE BIEN TRAITÉS

En dehors des périodes de collecte, les containers de poubelles ne doivent pas être visibles sur la voie publique. Pour rappel, les journées de collecte sont le mardi et vendredi pour les ordures ménagères, le

mercredi pour le tri sélectif et le vendredi des semaines impaires pour le verre. Pour les déchets végétaux, du 1^{er} novembre au 31 mars, la collecte s'effectue le dimanche des semaines impaires puis toutes les semaines pour le reste de l'année.

Selon le code de la santé publique et arrêté du maire du 7 mars 2016, en cas de non respect, des amendes de 38€ peuvent être délivrées

La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h. Les dépôts pour les particuliers sont gratuits jusqu'à 1,5 tonnes/an.

Enfin, rappelons que le dépôt d'immondices sur la voie publique, les sacs poubelle éventrés et les dépôts sauvages sont punis d'une amende de 135€ selon le code de l'environnement et le code pénal. Bon à savoir : les

services de ramassage de la CASA ne peuvent en aucun cas ramasser des sacs poubelles hors des containers. Le déversement des eaux pluviales de terrain, des vidanges de piscine et le débordement des eaux usées sur la voie publique est bien entendu interdit. Il est passible d'une amende de 135€ selon le code de la santé publique.

5 // LIBÉRER LE PASSAGE !

Afin de garantir la bonne circulation et la sécurité de tous les usagers de la route, le stationnement en bordures de chemin est interdit.

Selon le code de la route, des amendes 35 à 135€ suivant dangerosité peuvent être délivrées. ☑

Semaine de la Parentalité et Café Bla-Bla à la crèche Boule de Gomme

Du 20 au 24 mars dernier, les enfants de la crèche Boule de Gomme ont reçu une drôle de visite : leurs parents étaient invités dans leur petit univers d'habitude si secret ! A l'initiative de la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales), la semaine de la parentalité a permis aux parents de venir partager un moment de vie avec leur enfant en crèche. Ils ont pu ainsi participer à des activités mises en place par les équipes.

Ces moments de partage ont été très appréciés par les familles et viennent compléter les cafés Bla-bla que mis en place chaque année.

Le café bla-bla, une nouveauté 2023

Notre crèche municipale Boule de Gomme innove et propose aux parents les cafés Bla-bla.

L'objectif est simple : permettre aux parents de découvrir la vie de leur enfant à la crèche et de prendre le temps pour discuter avec l'équipe du projet pédagogique, de leur enfant, du groupe, de « tout et de rien »...

Ema Hoser, directrice, nous explique : « Pendant quatre semaines, tous les matins, à raison d'une semaine par service, nous proposons aux familles de venir prendre un café, un thé ou un jus d'orange (accompagné d'un petit gâteau, cela va sans dire !) au sein du service de leur enfant et de partager avec lui et l'équipe, un moment de détente, d'échange et de convivialité ». ☑



Jardiner en temps de sécheresse

Avoir un jardin fleuri et une belle pelouse verdoyante est un réel défi pour les jardiniers en pays méditerranéen. Alors que notre département est déjà touché par la sécheresse et les restrictions sur la consommation d'eau, les pluies ont aussi été notablement faibles lors du dernier hiver. Mais ne rangez pas tout de suite vos bêches et vos plantoirs, créer un jardin économe en eau, c'est possible ! On vous dit tout...

Sélectionner des végétaux peu gourmands

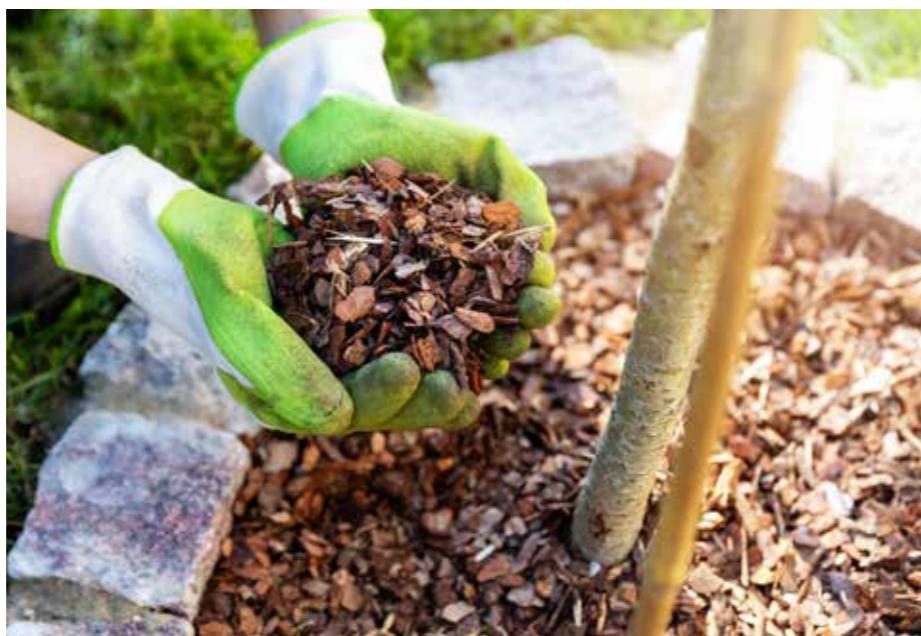
Côté pâtures herbeuses, exit les pelouses et gazons. On préférera des végétaux couvre-sols comme l'achillée crithmifolia, le phyla, la lippia nodiflora ou encore le gazon des mascareignes zoyisia tenuifolia. Particulièrement résistantes aux fortes chaleurs et au manque d'eau, ces alternatives permettent de rendre un aspect verdoyant aux jardins desséchés.

Un binage vaut deux arrosages !

Le manque d'eau est fatal. Mais lorsqu'on a sélectionné des plantes pour jardin sec, trop d'eau peut aussi être décisif ! C'est pourquoi le travail du sol est une condition nécessaire pour mettre votre jardin en mode "optimisation de l'eau". Décompacter le sol permet à l'eau de bien s'infiltrer lors des pluies. Si votre terre est argileuse et compacte, il sera certainement nécessaire d'y ajouter du gravier ou du sable grossier pour éviter qu'elle ne soit trop dense.

Planter au bon moment

Quand il fait (trop) chaud, vous faites sûrement une petite sieste pour vous économiser ! Les végétaux, c'est pareil. Si vous plantez au printemps quelques semaines à peine avant les grosses chaleurs, vos plantes vont elles-aussi réduire leur fonctionnement pour évi-



ter de "gâcher leurs forces". Étendre leurs racines, faire des feuilles, des fleurs et des fruits... C'est trop d'efforts quand il fait chaud ! Hop, elles passent en état végétatif et attendent un temps plus clément pour reprendre leur croissance.

Pailler pour ne pas finir sur la paille

Pour économiser l'eau, la solution numéro un, c'est le paillage ! Utilisez en priorité le broyat de vos propres déchets verts. Si vous ne pouvez pas broyer, vous trouverez du paillis de lin, de chanvre, de cacao dans le commerce. Disposez une couche de 8 à 10 cm d'épaisseur autour de vos plan-

tations. Cela évitera l'évaporation des sols, favorisera la vie sous cette couche de protection et limitera la pousse des herbes indésirables.

Chaque goutte compte !

À la maison, il y a mille façons de récupérer un peu d'eau : quand on attend que l'eau chauffe sous la douche, en se lavant les mains (avant de mettre du savon !), l'eau de rinçage des fruits et légumes dans la cuisine, une tasse de thé pas finie... Faites-en un défi familial avec des petits arrosoirs disposés dans les salles de bain et dans la cuisine. La lutte anti-gâchis passe aussi par ici !

ont un prédateur naturel au sein de votre jardin. Pour les accueillir et leur créer un environnement agréable, vous pouvez aménager des espaces où l'action du jardinier est limitée : une zone non défrichée, des nichoirs à oiseaux, un mini étang de biodiversité pour les amphibiens... En autorégulation, ces lieux constituent des refuges de biodiversité et sauvegardent la faune de votre jardin.

ET LA BIODIVERSITÉ DANS TOUT CELA ?

Le manque d'eau n'est pas le seul aléa du jardinier. La disparition des insectes, des petits mammifères et autres rampants menace nos jardins trop bien rangés. Or, ils participent à l'équilibre essentiel de nos jardins. La chaîne alimentaire permet de limiter la prolifération des nuisibles et, ainsi, l'utilisation des produits phytosanitaires, car tous

LA GRAINOTHÈQUE Cultiver le partage !

Impulsée par la municipalité, la médiathèque accueille une nouvelle édition de la Grainothèque. Ce troc de graines de fleurs et semences potagères est une excellente occasion de parer nos platebandes de mille couleurs, de faire vivre la biodiversité de nos jardins et de découvrir de nouvelles espèces. Alors, à vos graines, prêts, semez !

Avril. Le redoux est là. Les fleurs les plus précoces s'apprêtent à pointer le bout de leurs bourgeons. La faune recroquevillée dans le « froid » de l'hiver sort peu à peu de ses abris. Et un drôle d'énergumène commence à roder dans les jardins : paré de ses plus belles bottes, doudoune sur les épaules, pelle et sécateur en main, l'homo jardinus a quitté son salon pour se réapproprier son petit pré carré de jardinage. Et il a beaucoup à faire en ce début de printemps : tailler, bêcher, couper, dessiner, aérer, nettoyer et surtout semer !

Semer, un geste pas si anodin

Pour tout jardinier, le choix des graines de semis est crucial. D'abord, parce que de bonnes graines sont souvent synonymes de bonnes récoltes. Mais aussi parce qu'aujourd'hui, semer est devenu un acte presque militant pour s'opposer aux grands groupes de l'industrie agro-alimentaire qui ont inventé des fruits et légumes aux graines stériles, qui ne se reproduiront pas. Inutile donc de récupérer les graines de vos tomates ou concombres achetés en grandes surfaces. Il faut donc souvent repasser par la case jardinerie pour acheter de nouveaux sachets de graines chaque année. Et si des alternatives citoyennes existaient ?



Médiathèque.
Fermée le
lundi. Mardi,
mercredi,
vendredi, de
10h à 12h et
de 14h à 18h.
Jeudi, de 14h
à 18h.
Samedi, de
10h à 18h.

La Grainothèque de Roquefort-les-Pins

Justement, le salut des jardiniers roquefortois se trouve à la Grainothèque de la Médiathèque municipale. Depuis le 1^{er} mars, les livres ont cédé un peu de place aux sachets de graines. Gratuite et accessible à tous, une sélection de semences est mise à disposition dans l'espace dédié de la Médiathèque, qui propose également une sélection d'ouvrages sur le semis et le jardinage en général.

Que trouve-t-on à la Grainothèque ?

La responsable de la Médiathèque a d'abord constitué un petit stock de graines potagères et horticoles, achetées à l'association Kokopelli, qui garantit des semences « libres de droit et reproductibles » issues de l'agriculture biologique certifiée. Ensuite, les étals de la grainothèque seront approvisionnés par les graines récoltées et rapportées par tous les jardiniers en herbe (et en fleurs !) de Roquefort. Prenez, déposez, découvrez !

COMMENT RÉCOLTER SES GRAINES

Afin de récolter vos graines, assurez-vous d'abord que vous ne collectez pas à partir de plants stériles ou hybrides (comme les plants F1). Récupérez les graines de vos fleurs quand elles commencent à faner ou celles de vos cultures potagères, lorsque vous dégustez vos fruits et légumes. Veillez à ne pas abîmer l'écorce extérieure de la semence. Faites sécher les graines humides des fruits et légumes (une quinzaine de jours minimum sur un papier propre, à l'abri de la lumière). Puis, déposez-les dans de petits sachets en papier. Notez le nom de la graine ainsi que le mois et l'année de récolte, puis stockez dans un environnement sec.

SAUTE-BUISSONS

Patrimoine Roquefortois sous toutes les coutures

Grâce à l'association Saute-Buissons, le patrimoine historique de Roquefort-les-Pins est entre de bonnes mains ! Les 70 adhérents, en relation étroite avec le service patrimoine de la Mairie, font vivre le passé pour cultiver l'avenir.

Le nom cocasse de l'association est un clin d'œil au sobriquet ancien des roquefortois. « Dans la région, il y a bien longtemps, les habitants des villages étaient affublés de surnoms, raconte Irène Papin, vice-présidente du collectif. À l'époque, à Roquefort, il y avait plus de buissons et de fourrés que d'habitations, et les habitants étaient surnommés les "saute-buissons." » La passionnée d'histoire est intarissable sur les anecdotes de la région. Elle et les 70 adhérents de l'association plongent avec délectation dans les archives de la commune, écoutent les histoires des anciens, collectent toutes sortes d'objets et documents privés, et fouillent aussi sur internet. « Nous menons nos petites enquêtes pour retracer l'histoire du village et la transmettre, car c'est important de savoir ce qu'il s'est passé avant nous. C'est notre héritage ! »



Archive photo du Restaurant Auvergne, bar, épicerie pompe à essence, du quartier du Plan, remplacé aujourd'hui par l'immeuble "Les Acacias".

Bleu, un café mythique de Roquefort. Aujourd'hui, c'est nous qui avons repris le flambeau.»

Rhône. L'initiative a été stoppée par le COVID. Mais Irène espère bien que le rythme va reprendre. Avec l'association Saute-Buissons on prend aussi la clé des champs !

LA FÊTE DE LA SAINT-AGATHE

Chaque année, en février, les bénévoles organisent la Fête de la Sainte-Agathe, patronne de l'église du Sacré-Cœur dans le quartier du Colombier. « C'était une fête organisée par le Pavillon



Le mythique Bar-Tabac Restaurant, "Le Pavillon Bleu" du quartier du Colombier où les roquefortois fêtaient la Sainte-Agathe, patronne du quartier.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

« Nous avons participé aux dernières Journées du Patrimoine aux côtés du service patrimoine de la Mairie. Nous y avons présenté un diaporama retraçant l'histoire de Roquefort, de sa naissance au XI^e siècle jusqu'à nos jours. Une exposition d'objets anciens prêtés par de grandes familles locales permettait aussi de découvrir la vie d'avant. »

ÉCOLE (SAUTE) BUISSONNIÈRE

L'association a vraiment le patrimoine chevillé au corps. Le patrimoine avec un P. Alors, l'association souhaite mettre sur pied un programme de sorties et des visites dédiées au patrimoine provençal. C'est ainsi qu'en 2018, la joyeuse troupe s'est rendue au Village des santons La petite provençe du Paradou dans les Bouches-du-

REJOINDRE LES SAUTE-BUISSONS

L'association est ouverte à tous les Roquefortois, de naissance et d'adoption ! Une adhésion annuelle de 10€ est demandée. « Les nouveaux adhérents nous rejoignent pour apprendre des choses et découvrir le patrimoine. Ils s'investissent aussi dans l'organisation de nos événements, détaille Irène Papin. Aujourd'hui, le plus jeune a 16 ans et le plus âgé a plus de 90 ans. C'est totalement intergénérationnel ! »

CONTACTER L'ASSOCIATION

Irène Papin : 06 12 27 19 48
Centre Culturel "Le Bon Accueil"
Route départementale 2085
Cidex 275 - 06330 Roquefort-les-Pins
@ : sautebuissons@orange.fr
☎ : Les Saute-Buissons

Une naissance, un arbre

À Roquefort-les-Pins, les bébés ne naissent peut-être pas dans les choux, mais en tous cas, ils naissent avec un olivier !

Pour la deuxième édition de la cérémonie Une naissance, Un arbre, Monsieur Le Maire Michel Rossi a convié une quarantaine de familles ayant accueilli un nouveau né en 2022-2023. Plus de 20 enfants et leurs parents ont répondu présents et ont reçu leur petit arbre, symbole de la vie qui grandit. L'évènement, qui s'est déroulé pendant le mois de mars dédié à la Nature, s'inscrit aussi dans la politique municipale en faveur de l'environnement et de la construction d'un patrimoine végétal riche. Ainsi les familles ont pu repartir avec leur petit rameau à planter, symbole de longévité et d'espérance. Un hommage appuyé a enfin été rendu à la petite Mia, plus roquefortoise que les plus roquefortois, car elle est littéralement née sur notre beau territoire, avec l'assistance des pompiers.



Remerciement à Monsieur Constant qui, pour l'occasion, a offert à la commune "Lou Vantaire", utilisé par les anciens pour cultiver les olives et qui va rejoindre les objets du patrimoine communal.

INFOS ADMINISTRATION

Toutes vos démarches administratives s'effectuent en ligne sur : www.service-public.fr

Sur rendez-vous en mairie RDV uniquement en ligne sur www.ville-roquefort-les-pins.fr + « mon espace » > « prendre RDV » : documents d'état-civil, dossier de mariage, documents d'urbanisme ou informations sur les travaux en cours...

La mairie de Roquefort-les-Pins n'est pas habilitée à réceptionner et délivrer les papiers d'identité, il faut se rendre en mairie de Villeneuve-Loubet, Valbonne, Grasse, Antibes...



ILS SE SONT UNIS

JANVIER 2023

Le 20 OLIVIERI Jacques-Philippe et DEINA Danielle

FÉVRIER 2023

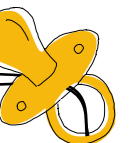
Le 11 MINARDA Samuele et CONTI Lisa



ILS SONT NÉS

FÉVRIER 2023

Le 07 GAUTHIER TINTO Naël



ILS NOUS ONT QUITTÉS

JANVIER 2023

Le 03 AUZIAS Pierre
Le 09 SCOFFIER Ernest
Le 14 REMY Thierry
Le 16 VIGON Monique
Le 25 GALOPIN Philippe
Le 31 CAMATTE Frédéric

FÉVRIER 2023

Le 06 KRYVIAN David
Le 07 CANEVA Angèle
Le 12 ALBERTI Dario
Le 14 SOMENZI Joséphine
Le 23 CLÉMENCEAU Jeanne



MARS 2023

Le 01 CIRIANI Antoine
Le 04 MAINPONTE Claude
Le 08 DEFAYÏSSE Catherine
MCKEE Nan
Le 09 PFEIFFER Jean

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

• lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h - 12h30 | 13h30 - 17h

• mercredi : 8h - 17h
04 92 60 35 00

mairie@ville-roquefort-les-pins.fr
www.ville-roquefort-les-pins.fr

Avril

Le mois du sport

- 14 THÉÂTRE : « **CHÉRI, J'AI INVITÉ MON EX** »
SPECTACLE DU MOIS // LIVE
21h - Pôle image
- 15 CINÉ-OPÉRA : **CHEVALIER À LA ROSE**
18h - Pôle image
- 17 ATELIERS SÉNIORS : **ÉQUILIBRE**
14h-15h30 - Salle du Conseil Municipal
- 19 **CARAVANE DU SPORT**
Journée - Jardin des Décades
- 22 **CAFÉ DES LECTEURS**
10h-12h - Médiathèque
- 23 **ROQ'4 TRAIL**
8h - Centre Village
- THÉ DANSANT
14h-18h - Salle Charvet
- ATELIERS SÉNIORS : **ÉQUILIBRE**
14h-15h30 - Salle du Conseil Municipal
- 24 **ATELIER PEINTURE ENFANTS**
10h-12h Médiathèque



Sous réserve de modifications. Toutes les infos sur www.ville-roquefort-les-pins.fr

- 26 CINÉ-OPÉRA : **CHAMPION**
18h55 - Pôle image
- 29 **FAÏTES DU SPORT**
À partir de 10h - Parc des Sports
- 30 **SOUVENIR DES DÉPORTÉS**
Matin - Monument aux Morts
- VIDE-DRESSING LIONS CLUB**
Journée - Salle charvet



Mai

- 3 **ATELIER PEINTURE ENFANTS**
10h-12h - Médiathèque
- 6 EXPO : **LES ARTISTES ROQUEFORTOIS**
Jusqu'au 27 mai - Médiathèque
VERNISSAGE : Samedi 6 mai à 11h30
- CONCOURS DE PÉTANQUE**
À partir de 13h30 - Jardin des Décades
- CINÉ-RENCONTRE : **HOMMAGE À ROMY SCHNEIDER**
16h - Pôle image
- 8 **COMMÉMORATION 39-45**
Matin - Monuments aux Morts
- 10 **ATELIER ENFANTS « CRÉATION DE PANIERS À FLEURS »**
10h-12h - Médiathèque
- 12 THÉÂTRE : « **BONJOUR IVRESSE** »
SPECTACLE DU MOIS // LIVE
21h - Pôle image
- 14 CONCERT CARITATIF : « **ENFANCE ET PARTAGE** »
SPECTACLE DU MOIS // LIVE
17h - Pôle image
- CINÉ-OPÉRA : **LA NUIT DES ROIS**
17h - Pôle image

- 17 **ATELIER SCULPTURE ENFANTS**
10h-12h - Médiathèque
- 20 CINÉ-OPÉRA : **DON GIOVANNI**
18h55 - Pôle image
- 24 ATELIER ENFANTS ET ADULTES : « **CALLIGRAPHIE** »
10h-12h - Médiathèque
- 25 CINÉ-BALLET : **MAURICE BEJART**
19h15 - Pôle image
- 27 **CAFÉ DES LECTEURS**
10h-12h - Médiathèque
- 28 **THÉ DANSANT**
14h-18h - Salle Charvet
- 31 **ATELIER SCULPTURE ENFANTS**
10h - 12h - Médiathèque

Juin

Le mois de la fête



- 2 **FÊTE DES VOISINS**
Soir
- 3 **FÊTE DU VELO**
Matinée - Jardin des Décades et salle Charvet
- CONCOURS DE PÉTANQUE**
À partir de 13h30 - Jardin des Décades
- EXPO ROQUEFORTOISE : **SCULPTURE ET PEINTURE DES ENFANTS**
Jusqu'au 1^{er} juillet - Médiathèque
VERNISSAGE : Samedi 3 mai à 11h30
- CINÉ-OPÉRA : **LA FLUTE ENCHANTÉE**
18h55 - Pôle image
- 7 PRÉSENTATION-DÉDICACE : « **LE BLOB C'EST QUOI ?** » PAR ELISABETH SIMON-BOÏDO
10h-18h - Médiathèque
- 9 **EMMANUEL ROSSFELDER**
SPECTACLE DU MOIS // LIVE
21h - Pôle Image
- 10 **L'IRRÉVÉRENCE À LA FRANÇAISE**
SPECTACLE DU MOIS // LIVE
16h - Pôle Image
VENTE DU LIVRE D'OCCASION
Jusqu'au 14 juin - Journée - Médiathèque
- 12 **FÊTE DE LA MAGIE**
Jusqu'au 17 juin - Pôle image
- 17 ATELIER ADULTES : **TAILLE DE BONSAÏ**
10h-16h - Médiathèque
SPECTACLE DE MAGIE
SPECTACLE DU MOIS // LIVE
21h - Pôle Image
- FÊTE DE L'ENFANCE**
Journée - Jardin des Décades et salle Charvet
- GALA DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE**
11h - Pôle image
- 21 ATELIER ENFANTS : « **FABRICATION PETITS INSTRUMENTS À CORDES** »
10h-12h - Médiathèque
- FÊTE DE LA MUSIQUE**
Soir - Centre Village
- 24 **CAFÉ DES LECTEURS**
10h-12h - Médiathèque
- FÊTE DE LA SAINT-JEAN**
Soir - Centre Village
- 25 **THÉ DANSANT**
14h-18h - Salle Charvet
- 29 **FESTIVAL LATINO COURS + SPECTACLE**
Jusqu'au 2 juillet - Journée
LATINO - SPECTACLE DU MOIS // LIVE
Samedi 1^{er} juillet - 21h - Pôle Image



Nettoyons la Nature !

Les Roquefortois ont répondu présent pour rendre service à la Nature ! Le 4 mars dernier, plus de 50 habitants ont participé à l'opération **Nettoyons la Nature**. Encadrés par les agents municipaux, vêtus de chasubles jaunes et équipés de gants, pinces et sacs à dos, petits et grands ont traqué les déchets sans relâche pour rendre sa splendeur aux paysages roquefortois. Monsieur le Maire, Michel Rossi, ainsi que tous les élus, saluent chaleureusement cette mobilisation citoyenne et remercient les administrés pour leur dévouement à la commune !



Accueil des participants lors d'un petit déjeuner convivial. Il faut prendre des forces avant cette cueillette en pleine nature, un peu particulière.



Il y a du pain sur la planche ! Les enfants ne ménagent pas leurs forces et leur enthousiasme pour nettoyer la nature.



Les déchets émanant des travaux (béton, tuyaux, bois, bâches...) sont très nombreux à finir leur vie dans les fossés en contre-bas des routes. On trouve aussi des équipements domestiques jetés en pleine nature par des citoyens peu scrupuleux, et à seulement quelques mètres de la déchèterie.



Grâce à la bonne-humeur générale, cette grande collecte s'est déroulée joyeusement, dans un esprit d'effort partagé pour la bonne cause !



Il a fallu rivaliser d'inventivité et de stratagèmes pour récupérer certains déchets très lourds et volumineux.



Pour remercier l'ensemble des participants, Monsieur le Maire et Nathalie Bladanet, Adjointe à l'environnement et aux quartiers, ont offert à tous une fleur, symbole du printemps et de leur bonne action en faveur de la nature !



Merci et félicitations à tous !